

LE DEVOIR

ZEITGEIST

Mémoires d'outre-monde, la chronique de Josée Blanchette

B 10

ACTUALITÉ

À quoi rêve la cheffe du Parti vert, Elizabeth May?

A 3

MONDE

L'enquête sur la procédure de destitution de Donald Trump prend un nouvel élan

A 6



Le joyeux apprentissage de la désobéissance civile



Quelques enfants, souvent accompagnés de leurs parents, ont défié le temps pluvieux et ont passé outre la décision de Montréal et de plusieurs autres villes d'annuler la tournée d'Halloween du 31 octobre: costumés et maquillés comme il se doit, ils ont parcouru les rues de leur quartier jeudi soir, allant de porte en porte solliciter des friandises. VOIR PAGE A 4

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

III PLOMB DANS L'EAU

Les pichets filtrants ne seront pas offerts à tous les Montréalais

ANNABELLE CAILLOU
LE DEVOIR

Le plan de la Ville de Montréal pour lutter contre le plomb dans l'eau potable s'avère plus restreint qu'annoncé: les pichets filtrants ne seront pas offerts à tous et les propriétaires devront attendre 2021 avant que la Ville ne commence à remplacer leur partie des tuyaux.

Dans la présentation de son plan d'action le 23 octobre, la mairesse, Valérie Plante, a annoncé qu'un pichet filtrant certifié contre le plomb sera donné aux Montréalais chez qui du plomb sera détecté lors des prochains dépistages. Rappelons que la Ville s'est donné trois ans

pour dépister les 100 000 bâtiments encore susceptibles d'avoir une entrée de service en plomb.

Mais ce que l'administration Plante n'avait pas dit, c'est que les résidents ayant déjà eu la confirmation de plomb dans leur eau dans un précédent dépistage de la Ville, ainsi que ceux en attente d'un test, ne pourront pas, sauf exception, réclamer un pichet filtrant. Seules les femmes enceintes et les familles ayant un enfant de moins de six ans y auront droit, en autant qu'elles sont à faible revenu et qu'elles résident dans un secteur à risque, a récemment précisé la Ville sur son site Internet.

Montréal dit évaluer présentement le

nombre de ménages qui pourront demander ce pichet, qui coûte environ 50 dollars, mais contient uniquement l'équivalent d'une année de cartouches pour le filtre. Les citoyens devront ensuite s'approvisionner eux-mêmes pour se protéger d'ici la fin des travaux qui pourraient aller jusqu'en 2030.

« J'ai la chance de pouvoir m'acheter un filtre, mais ce n'est pas le cas de tous. Ce plan, c'est de la poudre aux yeux, c'est un faux accommodement que de donner une protection à certains, mais pas à d'autres », déplore Laetitia Bourgeois, qui loue un appartement dans

VOIR PAGE A 4 : PLOMB

Québec reprend le contrôle du Fonds vert

Certains déplorent que les enjeux environnementaux soient ainsi soumis à l'arbitraire politique

ALEXANDRE SHIELDS
MYLÈNE CRÈTE
LE DEVOIR

Transition énergétique Québec est abolie et ses responsabilités sont confiées au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles

Le gouvernement Legault prend le contrôle absolu du Fonds vert et des programmes d'efficacité énergétique pour en faire des moteurs de développement économique. Le ministre de l'Environnement, Benoît Charette, a déposé un projet de loi jeudi qui lui donne le dernier mot sur les initiatives financées par ce fonds controversé, ce qui ravive les craintes d'ingérence politique de certains experts et des partis d'opposition.

« C'est fini, les folles dépenses avec le Fonds vert, a-t-il déclaré en conférence de presse. Nous voulons le recentrer entièrement sur la lutte contre les changements climatiques, l'électrification de notre économie et l'adaptation aux changements climatiques. »

Le Fonds vert, décrié depuis plusieurs années pour son inefficacité et les centaines de millions de dollars d'argent public dépensés en vain, retournera ainsi pleinement dans le giron politique. Le gouvernement promet en contrepartie davantage de transparence et l'atteinte des cibles climatiques du Québec. Il sera rebaptisé « Fonds d'électrification et de changements climatiques ».

Le projet de loi 44 donne davantage de latitude au gouvernement en éliminant la règle selon laquelle les deux tiers des sommes générées par la Bourse du

VOIR PAGE A 2 : FONDS VERT

VOIR PAGE A 8 : MAINMISE SUR L'ASSIETTE AU BEURRE, L'EDITORIAL DE ROBERT DUTRISAC

INDEX

Avis légaux.....	B8
Culture.....	B1
Décès.....	A6
Économie.....	B6
Éditorial.....	A8
Grille TV.....	B2
Idées.....	A9
Météo.....	B9
Monde.....	A6
Mots croisés.....	B9
Sports.....	B9
Sudoku.....	B9

Les autres vertus du vaccin contre la rougeole

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

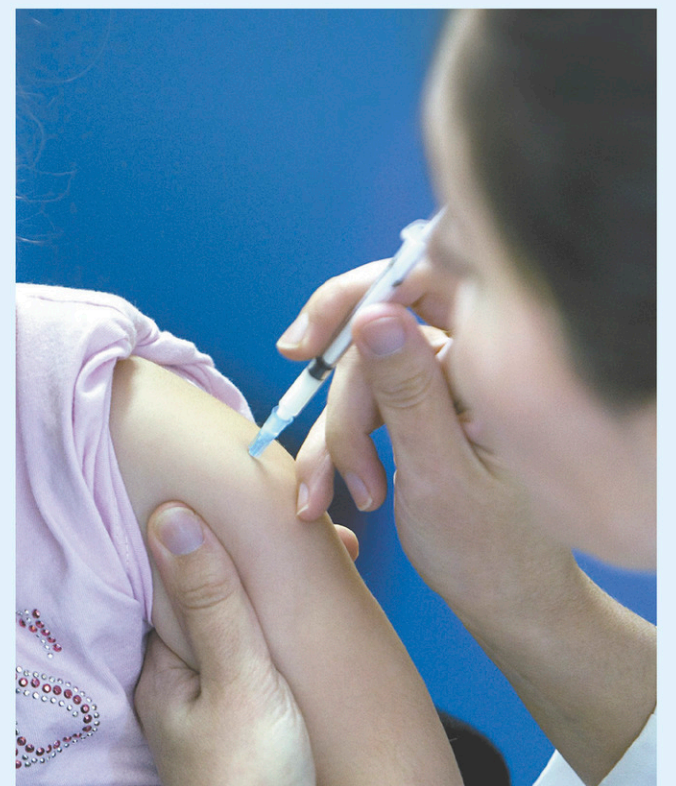
C

hez les personnes n'ayant pas été vaccinées contre la rougeole, non seulement le virus responsable de cette maladie cause-t-il de dangereux symptômes, mais il laisse leur corps sans défense contre les bactéries et les virus auxquels elles pourraient être exposées ultérieurement. Deux études publiées respectivement dans les revues *Science* et *Science Immunology* montrent que le virus de la rougeole efface la mémoire que le système immunitaire avait accumulée au fil des infections contractées par la per-

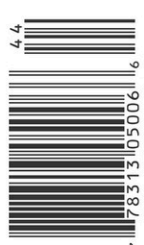
sonne depuis sa naissance. Ces études soulignent aussi l'importance de la vaccination, qui non seulement prévient cette maladie grave, mais préserve aussi la protection immunitaire que la personne avait acquise contre les infections passées et rend ainsi celle-ci moins vulnérable aux virus et aux bactéries avec lesquels elle pourrait entrer en contact.

Des études épidémiologiques ayant montré que la rougeole entraînait une mortalité et morbidité accrues pendant plusieurs années suivant l'infection, des chercheurs du Howard Hughes Medical Institute et de la Harvard Medical School

VOIR PAGE A 5 : VACCIN



JACQUES NADEAU LE DEVOIR



Ottawa ne veut pas accueillir la COP25

ALEXANDRE SHIELDS
LE DEVOIR

Nouvellement réélu, le gouvernement Trudeau a fermé la porte jeudi à l'idée d'accueillir en décembre la Conférence des Nations unies sur les change-

ments climatiques, après l'annulation de cette COP25 prévue au Chili. L'Espagne s'est toutefois montrée prête à prendre le relais.

« Le Canada ne planifie pas l'organisation de la COP25 le mois prochain. Notre priorité demeure de livrer le mandat pour lequel les Canadiens ont élu ce Parlement », a indiqué jeudi le cabinet de la ministre de l'Environnement, Catherine McKenna, dans une réponse écrite transmise aux médias.

« Ces conférences sont essentielles à notre lutte mondiale contre les changements climatiques et nous sommes convaincus que l'entité responsable trouvera une solution », a ajouté le bureau de la ministre.

Après le désistement du Chili, mercredi, les trois partis d'opposition à Québec avaient justement pressé le gouvernement de François Legault d'offrir cette solution, en proposant d'accueillir la COP25 au Québec.

Même si la décision de tenir un tel événement revient uniquement au gouvernement fédéral, le premier

ministre caquiste a clairement fait savoir jeudi qu'il préférerait passer son tour cette année, en raison de très courts délais.

« Accueillir des milliers de personnes en si peu de temps de préavis représente un défi irréaliste qui ne servirait pas la cause environnementale. Une COP est un événement majeur, qui nécessite une préparation soutenue de plusieurs mois afin d'en assurer son succès », a expliqué le cabinet du ministre de l'Environnement, Benoit Charette.

Le ministre « met toutes ses énergies dans l'élaboration du prochain plan d'électrification et de changements climatiques, qui sera le plus ambitieux dont s'est jamais doté un gouvernement au Québec », a ajouté son bureau, dans une réponse écrite.

François Legault n'a toutefois pas fermé la porte à l'idée d'accueillir une future conférence climatique onusienne au cours des prochaines années. Montréal avait accueilli la COP11, en 2005.

Hôte recherché

D'ici là, l'ONU est surtout à la recherche d'un lieu pour accueillir, d'ici à peine un mois, les quelque 25 000 délégués attendus pour poursuivre les négociations de mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat, qui entre officiellement en vigueur en 2020.

Cette 25^e Conférence des Parties devait initialement se tenir au Brésil, mais le pays a décidé d'annuler l'événement après l'élection du gouvernement climatogationniste de Jair Bolsonaro. Le Chili a alors décidé d'accueillir l'événement annuel, avant de se désister mercredi, en raison d'une profonde crise sociale qui a fait plus de 20 morts au cours des dix derniers jours.

Jeudi, l'Espagne a proposé au Chili de prendre le relais et de tenir, aux mêmes dates, à Madrid, la COP25. Si la proposition espagnole n'était finalement pas retenue, la ville allemande de Bonn, où se trouve le siège de l'ONU sur les changements climatiques, pourrait accueillir la rencontre. La COP26 doit pour sa part se tenir à Glasgow, en 2020.

Les chiens de garde du ministre de l'Environnement

PLAN VERT

SUITE DE LA PAGE A 1

carbone doivent être utilisés pour financer des mesures dans le secteur des transports, responsable de 43% des émissions de GES. Une plus large part sera également utilisée pour financer des mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques, comme la réduction des îlots de chaleur dans les villes.

« De plus en plus, on va réaliser que, quand on va construire des infrastructures, il va falloir les construire correctement au cours des prochaines décennies pour qu'elles puissent résister aux facteurs climatiques », a déclaré le directeur général du consortium de recherche Ouranos, Alain Bourque.

Le projet de loi abolit le Conseil de gestion du Fonds vert (CGFV), créé en 2017 dans le but d'améliorer la rigueur, la transparence et l'efficacité de la gestion des sommes destinées à la lutte contre les changements climatiques, après la découverte de failles majeures par le Commissaire au développement durable.

M. Charette se dote toutefois de deux « chiens de garde ». Il confie au Commissaire le mandat de produire un rapport annuel sur la gestion du Fonds d'électrification et de changements climatiques et crée un nouveau comité d'experts permanent qui sera formé majoritairement de scientifiques pour le conseiller. Les recommandations de ce comité-conseil seront publiques.

Le Parti libéral et Québec solidaire doutent toutefois que ce « rebrassage de structures » rende la lutte contre les changements climatiques plus efficace. Ils craignent, à l'instar du Parti québécois, le retour de l'ingérence politique. « On approche de l'élection, on va accorder tel projet parce que c'est dans un comté qu'on veut gagner, puis on ne donnera pas l'autre parce que c'est dans un comté qu'on sait qu'on ne gagnera pas de toute façon », a dit le député péquiste Sylvain Gaudreault.

Nouveau rôle

En plus d'avoir la mainmise sur le Fonds vert, le ministre de l'Environnement deviendra le conseiller du gouvernement pour la lutte contre les changements climatiques et aura donc pour responsabilité d'élaborer une politique-cadre que tous les ministères et organismes devront suivre. Ce plan d'action attendu au début de 2020 doit permettre au gouvernement de respecter sa cible de réduction des gaz à effet de serre (GES) de 37,5% sous les niveaux de 1990, d'ici 2030.

Il devra ainsi donner des avis à ses collègues du Conseil des ministres pour s'assurer que les politiques du gouvernement respectent les objectifs de lutte contre les changements climatiques. Or, ces avis seront non contraignants et ils ne seront pas rendus publics.

M. Charette osera-t-il s'opposer à ses collègues? « J'aime mieux le mot "collaborer", a-t-il répondu au *Devoir*. Je vous donne un exemple d'un projet qui pourrait être intéressant d'un point de vue économique, mais qui pourrait engendrer des augmentations de nos émissions de gaz à effet de serre. Mon rôle, ce sera d'accompagner le promoteur si les évaluations environnemen-

tales sont concluantes pour s'assurer de minimiser l'impact de ce projet-là. »

Il s'agit d'une mesure intéressante aux yeux du Conseil patronal de l'environnement du Québec. « Le secteur des entreprises souhaite toujours qu'il y ait de la cohérence dans l'appareil gouvernemental », a noté sa présidente, Hélène Lauzon.

Énergies vertes?

Le gouvernement a aussi choisi d'abolir Transition énergétique Québec (TEQ), créé il y a à peine trois ans dans le but de coordonner la mise en œuvre de l'ensemble des programmes et des mesures nécessaires à l'atteinte des cibles en matière de transition énergétique.

L'abolition de cet organisme, dont la création avait été saluée par les experts et les groupes environnementaux, renvoie la gestion de la transition et de l'efficacité énergétique au cabinet du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Jonatan Julien. Ce dernier a d'ailleurs souligné jeudi que ce contrôle politique permettra une plus grande « agilité » dans les prises de décision.

« Oui, le gouvernement aura plus d'agilité, parce que si on enlève des évaluations, des critiques et des exigences, il est plus facile de dépenser de l'argent. Mais on risque de perdre beaucoup d'efficacité », a répliqué Normand Mousseau, ancien coprésident de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec.

Il se montre d'ailleurs très critique des changements mis en avant par le gouvernement, qui consacrent selon lui « l'incohérence » de l'action en matière de lutte contre les changements climatiques. « On garde la responsabilité de la transition énergétique au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, sans soumettre cette responsabilité au ministre responsable de l'Environnement », déplore-t-il, en soulignant que plus de 70% des émissions de gaz à effet de serre du Québec sont liées à la consommation d'énergie.

« Ce projet de loi facilite la fragmentation des actions, ajoute Normand Mousseau. Le gouvernement va poser des gestes en transports, indépendamment du ministère de l'Environnement. Et le dossier de l'énergie sera piloté par un autre ministre, et non une organisation comme TEQ. On se retrouve donc avec plusieurs pôles de décisions qui sont tous politisés et qui n'ont pas besoin de travailler dans la même direction. C'est ce qui multiplie le gaspillage d'argent. »

À l'instar de M. Mousseau, Greenpeace a dénoncé la disparition de TEQ. En l'abolissant, « le gouvernement politisera davantage la transition, alors que les meilleures pratiques mondiales démontrent qu'une agence indépendante et forte est en meilleure position pour restructurer rapidement la société ».

Le porte-parole de l'organisme, Patrick Bonin, a également déploré la porte ouverte au financement de projets gaziers, comme l'usine de liquéfaction Énergie Saguenay. L'usine et le gazoduc pourraient-ils être financés par le nouveau Fonds d'électrification et de changements climatiques? « On ne peut pas vous donner ce détail », a dit Benoit Charette, qui s'en remet au « plan d'action » climatique qui sera dévoilé début 2020.



PIERRE LAHOUD

Macron et l'islamisme

CHRISTIAN RIOUX



Cela fait plus de deux ans qu'on l'attend. Sitôt l'élection terminée, la rumeur avait couru que le nouveau président ferait un grand discours sur la laïcité. Sujet central s'il en est un et qui avait défrayé la chronique durant la campagne. C'était pour dans un mois, disait-on. Puis, le temps a passé. C'était pour dans deux mois, chuchotait à nouveau la rumeur. Les deux mois sont passés et rien n'est jamais venu.

Mais personne n'a oublié. Le président non plus d'ailleurs. Comment le pourrait-il? La question est partout. Les Français tenteraient de détourner le regard que les quatre assassinats commis le mois dernier par un islamiste à la préfecture de Paris leur rafraîchiraient la mémoire. À moins que ce soit la controverse sur le port du voile par les parents accompagnateurs lors des sorties scolaires. Ou la tentative d'incendie d'une mosquée à Bayonne par un vieillard visiblement illuminé.

Deux ans après l'élection d'Emmanuel Macron, la société française a rarement été aussi polarisée. Un sondage publié le 27 octobre dernier révélait que 78 % des répondants considéraient que le modèle français issu de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État était « en danger ». 61 % jugent même l'islam « incompatible avec les valeurs de la société française ».

Presque toute la France est d'ailleurs convaincue que cette tension ne diminuera pas. C'est ce qu'explique depuis longtemps l'un des meilleurs politologues français, Dominique Reynié, directeur général de la Fondapol. De toutes les démocraties, dit-il, la France est sans doute la plus exposée à une amplification du vote protestataire. Pour de plus en plus d'observateurs, ce pays est à deux doigts de rejoindre le vote qui s'exprime déjà au Royaume-Uni, en Italie, en Allemagne, en Pologne et en Hongrie.

À mi-chemin de son mandat, Emmanuel Macron ne peut plus feindre de l'ignorer. Alors que tout laisse croire qu'il affrontera à nouveau le Rassemblement national à la prochaine élection, il a donc décidé de prendre le taureau par les cornes. Après un court débat sur l'immigration et une tournée à Mayotte où le problème est devenu intenable, il a pris tout le monde par surprise en accordant cette semaine une longue entrevue à l'hebdomadaire de droite *Valeurs actuelles*.

Le président a toujours aimé balayer large dans le choix de ses interlocuteurs. Il y a un an, il n'avait pas hésité à répondre aux questions de *Médiapart*, un média qui est en quelque sorte le miroir inversé à gauche de *Valeurs actuelles*.

L'entretien n'est pas exempt de lucidité. Le président y reconnaît « l'échec » du modèle d'intégration français. « Vous avez des gens qui ne sont pas intégrés, qui sont en sécession de la République », dit-il. Selon lui, cet échec « se conjugue avec la crise que connaît l'islam », ce qui conduit, ajoute-t-il, « à des formes très dures d'islam politique ». On ne peut que se réjouir de découvrir un président qui reconnaît enfin que l'islamisme et ses déclinaisons les plus violentes ne viennent pas de nulle part, mais bien d'une religion qui est partout en crise.

•••••

Pourtant, à la lecture de cette entrevue, le malaise persiste. Comme tous ses prédécesseurs, l'ancien banquier d'affaires est convaincu qu'il n'y a pas de problème politique qui n'ait de solution économique. De là à croire que le communautarisme islamiste disparaîtra miraculeusement dès que diminueront la pauvreté et le chômage...

Selon lui, le surgissement d'une religion aussi totalisante que l'islam n'est pas un problème. « L'équilibre français n'a pas été bouleversé », dit-il. Ce qui est seul en cause, c'est « la fabrique de l'intégration par le modèle économique ». Et le président de se dire d'accord avec cette excuse souvent entendue dans les banlieues : « Mon père, vous l'avez mis au chômage, mes frères n'ont jamais eu de boulot. »

Cette analyse peine pourtant à expliquer pourquoi les milliards déversés sur les banlieues n'y ont rien fait. Ni pourquoi des pays aussi prospères que la Suède, le Danemark, l'Allemagne et l'Autriche connaissent les mêmes problèmes d'intégration que la France. On se rappellera à cet égard la citation prophétique de l'ancien roi du Maroc Hassan II pour qui les Marocains ne seraient « jamais intégrés [en France] [...] L'exprimeront-ils qu'ils ne le pourront pas », disait-il. D'ailleurs, comment s'étonner de cet « islam qui veut faire sécession » alors que, selon *L'Express*, 70 % des imams qui exercent en France ne sont pas français.

Nul doute que, lorsqu'il affirmait à Mayotte que « le port du voile dans l'espace public n'est pas [son] affaire », Emmanuel Macron a creusé le fossé qui le séparait déjà de l'immense majorité des Français et même de certains de ses ministres. Rien ne semble pouvoir freiner l'affrontement qui se prépare. « Sur tous ces chantiers, l'exécutif s'est résigné au statu quo », affirmait récemment le quotidien *L'Opinion*. Un statu quo qui ressemble comme deux gouttes d'eau à celui de ses prédécesseurs et qui risque donc de produire les mêmes résultats.

À une exception près : il faut reconnaître à Emmanuel Macron une habileté sans pareil à asphyxier la droite. Jusqu'à quand ?

Comme tous ses prédécesseurs, l'ancien banquier d'affaires est convaincu qu'il n'y a pas de problème politique qui n'ait de solution économique. De là à croire que le communautarisme islamiste disparaîtra miraculeusement dès que diminueront la pauvreté et le chômage...



La cheffe du Parti vert avait déjà annoncé son intention de céder la direction de son parti. Mais voilà qu'elle fait part de son désir d'assumer un nouveau rôle à Ottawa, celui de présidente de la Chambre des communes.

DARRYL DYCK LA PRESSE CANADIENNE

Elizabeth May lorgne la présidence de la Chambre des communes

HÉLÈNE BUZZETTI
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE
À OTTAWA
LE DEVOIR

Elizabeth May dirige le Parti vert depuis maintenant 13 ans et elle souhaite passer à autre chose. Et cette autre chose pourrait bien prendre la forme de la présidence de la Chambre des communes. La députée nouvellement réélue songe à se porter candidate au prestigieux poste afin de rétablir un peu d'ordre et de discipline dans un Parlement qui en aura à son avis bien besoin en situation minoritaire.

« Je suis certaine que je suis capable de faire un très bon job comme présidente. Et c'est nécessaire pour le Parlement d'avoir quelqu'un non partisan avec la confiance des autres partis pour faire appliquer les règlements », explique Elizabeth May en entretien téléphonique avec *Le Devoir*.

Le président de la Chambre des communes veille au bon déroulement des délibérations quotidiennes. Le poste exige une neutralité commandant à son titulaire de ne plus siéger au caucus de sa formation politique d'origine. Le président est choisi par vote secret par les 338 députés le premier jour de séance suivant une élection générale.

M^{me} May « ne pense pas que ce serait bizarre » qu'elle accède à ce poste et prive du coup le maigre caucus de trois députés verts du tiers de ses effectifs. Au contraire, croit-elle. L'amélioration de la qualité des institutions démocratiques est un pan important du programme du Parti vert, fait-elle valoir.

« Ce serait une occasion de jouer un rôle comme un vert, mais non partisan, pour protéger la vraie démocratie, explique M^{me} May. C'est le but de notre parti, de respecter le Parlement, d'en relever l'image auprès des électeurs qui pensent que c'est affreux ce qui s'y passe. Dans mon porte-à-porte, mes électeurs me demandent souvent comment on fait pour évoluer dans cette atmosphère impolie et incroyable. »

M^{me} May ne veut pas trop révéler son jeu, mais elle soutient avoir quelques idées en tête pour amener les leaders de tous les partis à se rencontrer plus souvent et ainsi réduire la partisanerie. Elle promet une approche maternelle, empreinte de « tendresse ». « Je pense

Je tenterai d'être la mère de la maison : pas quelqu'un de trop strict, mais quelqu'un de plus tranquille ayant à cœur les intérêts et le bien-être de tout le monde

ELIZABETH MAY



que c'est important de parler plus bas et non plus fort, mais avec la force de l'intégrité. Je tenterai d'être la mère de la maison : pas quelqu'un de trop strict, mais quelqu'un de plus tranquille ayant à cœur les intérêts et le bien-être de tout le monde. »

Le poste de président de la Chambre des communes est convoité, lui qui vient avec un appartement de fonction au Parlement, une résidence officielle champêtre, un chauffeur et une allocation annuelle de 85 500 \$ s'ajoutant au salaire de député de 178 900 \$. Pour cette raison, dans la très grande majorité des cas, le président provient des rangs du parti formant le gouvernement. Mais en situation minoritaire où chaque vote compte, le parti au pouvoir est moins jaloux de sa prérogative puisqu'il n'aime pas l'idée de renoncer à une voix. D'ailleurs, une des exceptions à la règle est survenue entre 2006 et 2011, sous le règne minoritaire du conservateur Stephen Harper. Le libéral Peter Milliken a conservé son poste de président, qu'il avait d'abord obtenu sous le règne libéral de Jean Chrétien.

M^{me} May ne ferait-elle donc pas une fleur à Justin Trudeau en prenant le poste et en affaiblissant d'une voix l'opposition? « Considérant la mathématique de la situation actuelle, cela ne fera pas de différence pour les votes s'il y a deux sièges pour les verts [au lieu de trois] », répond-elle. Justin Trudeau dispose de 157 sièges, soit 13 de moins que les 170 nécessaires à une majorité. Avec respectivement 24, 32 et 121 sièges, le Nouveau Parti démocratique, le Bloc québécois et le Parti conservateur peuvent chacun, à eux seuls, fournir les voix manquantes aux libéraux. Les trois sièges du Parti vert

ne sont stratégiques pour personne.

Quitter la chefferie

Pour poser sa candidature à la présidence de la Chambre des communes, Elizabeth May devra renoncer à son statut de cheffe du Parti vert, comme l'exige le règlement parlementaire. M^{me} May indique que cela est déjà son intention, présidence ou pas. Elle n'entend pas diriger le Parti vert à la prochaine élection fédérale, à moins que celle-ci ait lieu « d'ici trois mois ».

Elizabeth May a pris les rênes du Parti vert à l'été 2006 et a présidé à sa destinée pendant les quatre élections générales qui ont eu lieu depuis. Selon elle, le parti doit songer à lui trouver un successeur d'ici à ce que le gouvernement minoritaire actuel ne soit renversé, ce qu'elle envisage d'ici « 18 mois ou peut-être deux ans ». « Je pense que c'est mieux d'avoir un changement avant 2021, parce que c'est mieux pour nos chances électorales d'avoir quelqu'un de nouveau, intéressant, inspirant et charmant », dit-elle au *Devoir*.

Elle avait déjà songé à quitter le parti en 2015, découragée qu'elle était de n'avoir fait élire aucun député supplémentaire. Mais elle n'avait pas trouvé de candidat acceptable. À cette époque, étant la seule députée de la formation, elle estimait avoir un mot à dire dans le choix de son éventuel patron. Plus maintenant. « Ce n'est pas seulement à moi [de décider]. Mon approche en 2019 est différente de mon approche en 2015, car le Parti vert a atteint un autre niveau de popularité et de représentation. »

La fonction de président de la Chambre des communes s'accompagne de certains avantages : un appartement de fonction, une résidence officielle champêtre, un chauffeur et une allocation annuelle de 85 500 \$ qui s'ajoute au salaire de député de 178 900 \$

Effets à long terme

PLOMB

SUITE DE LA PAGE A 1

Rosemont-La Petite-Patrie avec ses deux enfants de 10 et 11 ans et son conjoint.

Début octobre, dans le cadre de son enquête avec l'Institut du journalisme d'enquête de l'Université Concordia et Global News, *Le Devoir* avait trouvé 19 parties par milliards de plomb dans l'eau de son robinet, près de quatre fois la norme recommandée par Santé Canada. Mais la famille de M^{me} Bourgeois ne pourra pas bénéficier du dispositif de protection que propose la Ville.

« Parce qu'on ne correspond pas aux critères, on doit se débrouiller et attendre que la Ville se décide à changer sa partie des tuyaux dans notre rue, puisque notre proprio l'a fait il y a déjà 10 ans », insiste M^{me} Bourgeois.

« C'est absurde », renchérit Maxime Roy-Allard, porte-parole du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec. « Même si certaines personnes sont plus à risque, ça devrait être offert à tous. »

Si les femmes enceintes et les jeunes enfants sont plus à risque d'être affectés par une exposition au plomb, l'ensemble de la population devrait s'en protéger.

D'après l'Organisation mondiale de la santé, il n'existe pas de concentration de ce métal sans danger pour la santé. Même à de faibles niveaux dans le corps, le plomb a des effets néfastes sur le long terme.

M. Roy-Allard craint ainsi que les résidents qui ne peuvent bénéficier de l'aide de la Ville ne prennent pas la peine d'acheter un filtre, pourtant disponible en grande surface.

En entrevue avec notre équipe d'enquête, peu avant l'annonce du plan d'action, le D^r David Kaiser, de la Direction régionale de la santé publique (DRSP) de Montréal, avait justement insisté sur l'inefficacité des mesures volontaires.

« Avec encore plusieurs années d'exposition au plomb, c'est important de relever les mesures volontaires avec un soutien aux ménages qui sont exposés au risque. Et ça devrait être offert à tout le monde », avait-il dit.

Le D^r Kaiser a toutefois répondu au *Devoir* mercredi qu'il juge que « l'approche de la Ville est globalement cohérente avec les recommandations de la DRSP, [qui fera] des suivis réguliers de l'implantation de ces mesures ».

Remplacements partiels

La municipalité a aussi annoncé qu'elle obligera les propriétaires à remplacer leur partie privée des tuyaux en plomb, là où elle a déjà changé sa partie, côté public.

La Ville compte d'ailleurs retourner échantillonner l'eau de ces bâtiments pour confirmer la présence d'une entrée de service en plomb côté privé et en informer le propriétaire.

Pour les travaux à venir, la Ville remplacera la partie des propriétaires en même temps que la sienne et leur enverra la facture, remboursable sur 15 ans. Mais ce programme d'aide ne verra pas le jour avant 2021, a précisé récemment la Ville sur son site Internet.

« Le règlement municipal est en cours de rédaction [et] il sera adopté dans le courant de l'année 2020 », précise M^{me} Courchesne. Une fois le règlement adopté, la Ville fera une inspection pré-travaux chez les propriétaires concernés.

« Des mesures pénales seront proposées dans le projet de règlement si le propriétaire refuse d'obtempérer », ajoute la relationniste.

Mais d'ici 2021, la Ville continuera donc de faire des remplacements partiels, en changeant juste sa partie des conduits en plomb. « La Ville préconise toujours que le propriétaire réalise lui-même les travaux avant ceux de la Ville. Il pourra solliciter le marché, sélectionner son entrepreneur et réaliser les travaux selon ses disponibilités », soutient M^{me} Courchesne.

Un plan qui n'enchaîne guère la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ).

« Pourquoi des proprios iraient remplacer leur partie à leurs frais alors que la Ville n'a pas encore changé la sienne dans la rue ? Enlever la moitié des tuyaux ne va pas régler le problème du plomb dans l'eau et ça va surtout revenir plus cher aux propriétaires », s'empare son porte-parole, Hans Brouillette.

Si plein de propriétaires recherchent en même temps un entrepreneur pour effectuer les travaux, les prix risquent d'augmenter avec la demande, craint-il.



Maelly et Charlotte n'ont pas craint la pluie, ni les rencontres inquiétantes, pour aller cogner aux portes, jeudi soir, à Rosemont.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

III FÊTES

Récit d'un Halloween rebelle

Pirates et sorcières ont défié les appels à la prudence dans leur quête de friandises

ALEXIS RIOPEL
LE DEVOIR

Qui aurait cru que l'Halloween pouvait diviser le Québec à ce point ? Après l'annonce du report des tournées de bonbons par des dizaines de municipalités, une certaine confusion idéologique régnait : faut-il ou ne faut-il pas envoyer les enfants dans les rues le soir même de la fête macabre ? L'interdit municipal est-il un excès de zèle, de l'ingérence dans la vie familiale, ou une sage décision ?

Jeudi matin, le premier ministre, François Legault, a refusé de se mouiller. « Je respecte l'autonomie des municipalités. Donc, dépendamment de la température dans chacune des municipalités, ce sera à eux autres de décider », déclarait-il dans les couloirs de l'Assemblée nationale.

« Moi, je veux souhaiter une bonne fête d'Halloween à tous les petits monstres du Québec, que ce soit ce soir ou demain soir. »

La population a-t-elle finalement tranché la question ? *Le Devoir* est allé passer l'Halloween jeudi soir — bravant le report annoncé par la Ville de Montréal — dans le secteur du parc Molson de l'arrondissement Rosemont, habituellement un haut lieu des festivités du 31 octobre. Il a certes fini par rencontrer quelques « résistants » autoproclamés, mais pas de hordes de zombies, squelettes et magiciens battant le pavé sous la pluie battante. Récit d'un Halloween rebelle.

L'histoire d'un 31 octobre

En fin d'après-midi, à l'heure des tout-petits, personne ne s'était encore lancé. Chez Alexandre, on n'avait pas cogné à la porte au moment de notre passage.

« Habituellement, en quinze minutes, on a 200 enfants. Ce soir, rien encore », dit-il.

« L'an dernier, en une heure ou deux, on n'avait plus de bonbons », ajoute sa grande fille, Laurence. La petite Simone de 5 ans, déguisée en coccinelle, fait son entrée sur le perron. Va-t-elle aller faire le tour du quartier en quête de bonbons ce soir ? « Oui, je fête l'Halloween quand même », s'exclame-t-elle.

Non loin de là, une maison décorée de toiles d'araignée semble d'autant plus hantée qu'aucune lumière n'est allumée à l'intérieur. Gisèle nous répond. « D'habitude, on arrête de donner des bonbons après 400 enfants, sinon ça fait trop », dit-elle. Cette année, la distribution attendra au 1^{er} novembre.

La pluie tombe avec modération, la noirceur tombe, et pourtant, vampires, pompiers et agents secrets ne sortent pas de leur repère. Mais soudain, deux petits enfants, apparemment des sorcières sous leur manteau, surgissent.

« On essaie de trouver des bonbons », expliquent-ils.

Sitôt leur quête avancée d'un sachet de plus, ils bondissent vers la voiture qui les attend et poursuivent leur tournée à l'abri.

Sur un balcon, une sorcière scrute les environs, dans l'espoir de voir passer des enfants déguisés. Au bout de la rue, quelques silhouettes se dessinent. Deux petits, accompagnés de leur mère, sont en plein porte-à-porte. Finalement, y aura-t-il un peu d'Halloween ce soir ?

« Ben oui ! répond l'une des mères. Les parents, on a des choses à faire les autres soirs de la semaine. Si c'était si horrible la météo, on n'enverrait pas nos enfants passer l'Halloween de toute façon. On a du jugement. »

Cette année, on s'est fait voler notre Halloween !

UN GRAND PIRATE



« C'est un peu démesuré, ajoute Joanne, l'autre mère. Comme parent, on sait ce qu'il faut faire. » Pendant ce temps, leurs deux petits sonnent à une autre porte. Elle s'ouvre. « On va aller chercher des bonbons, on n'était pas prêts », leur dit-on avec enthousiasme.

Cependant, c'est bien devant le cinéma Beaubien que *Le Devoir* a rencontré la faction la plus brave. Un pirate, un clown et une licorne, notamment, se posaient même en « résistants ».

« Tout le monde est confus, lance l'un des grands. La soirée est parfaite, pourtant. On a connu le froid. On a connu la neige. Là, c'est juste un peu de pluie. »

« Cette année, on s'est fait voler notre Halloween », clame-t-il, sûrement un peu ironique.

Le groupe avait convaincu ses voisins de défier les instructions municipales en leur compagnie. « Ce qui nous dérange, c'est que la Ville nous a dit quoi faire », explique une dame à la perruque bleu et à l'imperméable jaune.

Il est maintenant passé 18 h et la première soirée d'Halloween de la semaine semble avoir pris son envol, aussi modeste soit-il. Quelques dizaines d'enfants déambulent dans les rues autour du parc Molson. La bonne humeur règne, et le mauvais temps n'est finalement pas si mauvais. Le tout se fait dans le calme et la bonne humeur.

Sauf peut-être pour un garçon. Ce jeune superhéros a cogné des dizaines de fois à une porte, sans succès. Les hôtes l'ignorent royalement. Incrédule, il continue à frapper jusqu'à ce que son père vienne s'emparer de lui par la force des bras. À cette adresse, l'Halloween c'est vendredi.

Avec Marco Béclair-Cirino

III SANTÉ

La baisse de salaire offerte par les médecins spécialistes est insuffisante, jugent le PQ et QS

ISABELLE PORTER
À QUÉBEC
LE DEVOIR

Le gouvernement caquiste doit respecter sa promesse de récupérer un milliard de dollars par année des sommes versés aux médecins spécialistes, plaident le Parti québécois (PQ) et Québec solidaire (QS). Pas question, disent-ils, de se contenter des 250 millions de dollars par an offerts par la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

« Le premier ministre, au nom de la Coalition avenir Québec, s'est engagé à récupérer un milliard par année du trop-perçu consenti aux médecins spécialistes. [...] Or, aujourd'hui, on apprend que l'offre des médecins spécialistes, c'est 250 millions de dollars par année, puis on n'en parle plus », a déploré jeudi le chef intérimaire du PQ, Pascal Bérubé.

« Le premier ministre avait dit, bel et bien, qu'il n'accepterait pas que les médecins spécialistes gagnent un milliard de trop », a souligné quant à lui le porte-parole en finances de QS, Vincent Marissal.

Les deux hommes réagissaient à un article de *La Presse* révélant que les médecins spécialistes avaient offert au Conseil du trésor de réduire de 250 millions de dollars leur rémunération.

En réponse aux questions du PQ, le premier ministre, François Legault, a avancé que cette offre était « insuffisante ». Les médecins doivent avoir le même écart de salaire avec leurs collègues du Canada anglais (9 %) que les autres travailleurs, a-t-il ajouté.

Pour le président du Conseil du trésor, Christian Dubé, cette offre « démontre » que le gouvernement avait raison d'entamer des discussions avec les médecins spécialistes.



Le porte-parole en finances de QS, Vincent Marissal, a rappelé que François Legault avait promis un milliard de dollars par année des sommes versés aux médecins spécialistes.

JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

EN BREF



Richard Henry Bain
JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La peine de Richard Henry Bain est maintenue

OTTAWA — La Cour suprême du Canada n'entendra pas la cause de Richard Henry Bain, l'homme qui a perpétré l'attaque au Métropolis le soir de la victoire électorale du Parti québécois en 2012, tuant un technicien de scène et en blessant grièvement un autre. M. Bain a été reconnu coupable en 2016 du meurtre non prémédité de Denis Blanchette et de trois tentatives de meurtre. Après 11 jours de délibération, le jury avait rejeté la thèse de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux plaidée par la défense. Richard Henry Bain, alors âgé de 66 ans, a écopé d'une peine de prison à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 20 ans. C'est sur ce dernier aspect que portait la demande d'appel à la Cour suprême.

Le Devoir

Les locaux du Parchemin ont trouvé preneur

La Coop UQAM investira dès le 2 décembre les locaux de la librairie Le Parchemin, située dans la station de métro Berri-UQAM et actuellement en vente de liquidation. La boutique informatique de la coopérative quittera ainsi la rue Sainte-Catherine pour déménager ses pénates dans ce nouvel espace dont l'ouverture est prévue pour début 2020. L'entreprise planifie aussi y vendre des livres, des articles de papeterie et des jeux de société. Elle entend également aménager une épicerie zéro déchet spécialisée dans la vente de produits en vrac. La librairie Le Parchemin, ouverte depuis 1966, a annoncé en juillet devoir fermer ses portes, acculée à la faillite. Une vingtaine d'employés ont perdu leur emploi.

Le Devoir

Le dépouillement judiciaire dans Hochelaga est autorisé

Le dépouillement judiciaire demandé par le Bloc québécois dans la circonscription d'Hochelaga, à Montréal, a été autorisé jeudi après-midi par la Cour supérieure, a indiqué la formation politique. Des rencontres entre des représentants d'Élections Canada et de partis politiques sont prévues vendredi afin de clarifier la suite du processus, a précisé en soirée Carolane Landry, une attachée de presse du parti. Le Bloc québécois s'attend également à connaître vendredi le résultat de sa demande de dépouillement judiciaire dans la circonscription de Québec. Le parti avait demandé ces deux dépouillements pour tenter de faire la lumière sur de présumées anomalies dans ces élections où les résultats avaient été très serrés.

La Presse canadienne

III LOGEMENT

Le dépôt de garantie de nouveau à l'étude

ISABELLE PORTER
À QUÉBEC
LE DEVOIR

La ministre responsable de l'Habitation, Andrée Laforest, envisage de légaliser les dépôts de garantie que réclament les propriétaires de logements pour mieux se prémunir contre les locataires délinquants.

C'est ce qu'elle a expliqué lors d'un échange nourri en commission parlementaire le 24 octobre dernier.

Le dépôt de garantie est un montant d'argent déposé par le locataire à la signature du bail. Le propriétaire peut puiser dedans pour acquitter un loyer impayé ou lors du départ du locataire si ce dernier laisse le logement en mauvais état.

Les associations de propriétaires, qui le réclament depuis des années, ont convaincu le Parti libéral de les appuyer.

La députée Lise Thériault a donc profité de l'étude du projet de loi 16 — qui n'abordait pas cette question — pour proposer de le légaliser dans un amendement.

« Le dépôt de garantie se fait partout ailleurs au Canada sauf au Québec. Cette loi-là, on ne la rouvrira pas dans six mois, a-t-elle dit. Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Il y a un alignement des planètes parfait. »

Le sujet « à l'étude »

Au Québec, la légalisation du dépôt de garantie nécessiterait une modification du Code civil.

La proposition d'amendement de M^{me} Thériault a finalement été rejetée. Toutefois, la ministre Andrée Laforest a laissé entendre qu'elle l'envisageait. « Oui, il y a eu des discussions à ce sujet, a-t-elle dit. Il y a des rencontres à faire encore. » Interrogé à ce sujet jeudi, son cabinet a répondu que, « pour le moment, aucune décision n'est prise à ce propos ».



Chose certaine, la proposition d'amendement des libéraux a suscité de vives réactions le 24 octobre dernier. Elle a littéralement fait bondir le député solidaire Gabriel Nadeau-Dubois. «

La question du dépôt de garantie n'a jamais fait partie des enjeux de ce pro-

jet de loi là, a-t-il dit. Introduire un amendement sur un enjeu aussi explosif serait une erreur gravissime. »

Les groupes de défense des locataires s'opposent farouchement au dépôt de garantie, dans lequel ils voient une barrière de plus au logement pour

JACQUES NADEAU
LE DEVOIR

Le dépôt de garantie se fait partout ailleurs au Canada sauf au Québec. Cette loi-là, on ne la rouvrira pas dans six mois. Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Il y a un alignement des planètes parfait.

LISE THÉRIAULT



les locataires les plus pauvres. « Ce serait un très, très gros recul », fait valoir à cet égard le porte-parole du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), Maxime Roy-Allard. « C'est sûr qu'il faut s'attendre à une grosse opposition si ça va de l'avant. »

Une exception pour les démunis ?

Une association de propriétaires suggère d'exempter les ménages à faibles revenus d'un éventuel dépôt de garantie.

« Le dépôt pourrait prendre la forme d'une garantie contractuelle en vertu d'un programme de la Société d'habitation du Québec », suggère la Corporation des promoteurs immobiliers du Québec (CORPIQ) dans un mémoire présenté en mai dernier.

Or les regroupements en logement doutent que le gouvernement soit disposé à investir dans un tel programme.

« J'ai de grandes réserves quant au fait que l'État québécois paie des garanties aux dizaines de milliers de personnes à faible revenu du Québec... Est-ce qu'ils vont se porter garants de ce dépôt-là ? Tant que ce n'est pas sur la table, je ne crois pas à ce scénario-là. »

La force des anticorps

VACCIN

SUITE DE LA PAGE A 1

de Boston, ainsi que de l'University Medical Center Rotterdam se sont appliqués à déterminer et à quantifier les effets à long terme de la rougeole sur le système immunitaire. Pour ce faire, ils ont eu accès à des échantillons de sang de 77 enfants (âgés en moyenne de 9 ans) d'une communauté protestante orthodoxe des Pays-Bas qui n'avaient pas été vaccinés.

Les prélèvements sanguins avaient été effectués avant que les enfants soient frappés par une épidémie de rougeole, ainsi que sept semaines après l'infection. À l'aide d'un outil permettant de dépister les anticorps spécifiques à des milliers d'antigènes viraux et bactériens, les chercheurs ont alors remarqué que, dans les échantillons prélevés après l'infection, le « répertoire d'anticorps » avait diminué considérablement, allant jusqu'à chuter de 73 % chez certains individus, par rapport à celui d'avant l'infection.

En d'autres termes, la plupart des différents types d'anticorps avaient dis-

paru, à l'exception de ceux dirigés contre le virus de la rougeole.

Par contre, aucune diminution de ce genre n'a été observée chez les enfants qui avaient reçu le vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons (RRO), et qui servaient de groupe de contrôle.

Les chercheurs ont aussi observé des résultats comparables chez quatre macaques. Cinq mois après avoir contracté la rougeole, ces derniers avaient perdu de 40 à 60 % des anticorps qui les protégeaient contre les pathogènes autres que le virus de la rougeole.

Des furets

Une équipe du Wellcome Sanger Institute de Cambridge, au Royaume-Uni, a pour sa part induit une rougeole chez des furets qui avaient été préalablement vaccinés contre la grippe.

Les chercheurs ont remarqué qu'une fois l'infection surmontée, les furets avaient perdu l'immunité — les anticorps — qu'ils avaient acquise contre le virus de la grippe lors de la vaccination, et ils étaient devenus par conséquent plus susceptibles de contracter à nouveau cette infection et d'éprouver des symptômes beaucoup plus sévères.

Ces observations prouvaient du coup que la rougeole pouvait effacer les effets des vaccins reçus antérieurement. Encore une fois, « ces résultats indiquent que la rougeole diminue la diversité des "lymphocytes-mémoires" qui persistent dans l'organisme après la résolution d'une maladie et, par le fait même, contribue à compromettre l'immunité acquise lors des infections et

des vaccinations précédentes », soulignent les auteurs.

« La rougeole réinitialise le système immunitaire, qui revient à un état immature. Chez certains enfants, l'effet est si grand qu'il ressemble à celui provoqué par l'administration de puissants immunosuppresseurs », affirme l'auteur principal de l'étude, Colin Russell, de l'Université d'Amsterdam.

Les auteurs des deux articles soulignent que l'introduction du vaccin contre la rougeole a entraîné une diminution de la mortalité infantile, laquelle était probablement en grande partie causée par une amnésie du système immunitaire induite par la rougeole.

En raison de cette amnésie, les enfants « étaient probablement plus à risque de décéder d'autres infections que la rougeole », précise la D^{re} Caroline Quach, microbiologiste et infectiologue au Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine.

Quand une personne contracte une infection, son système immunitaire fabrique des cellules et des anticorps qui s'attaquent aux pathogènes responsables de cette infection. Une fois qu'elle a surmonté l'infection, son organisme conserve des cellules qui ont en mémoire ces pathogènes et qui sont prêtes à se multiplier dès qu'elles rencontrent à nouveau ce genre de pathogènes, explique-t-elle.

Mémoire immunitaire

Ces deux études montrent que « le virus de la rougeole efface toute cette

Les auteurs des deux articles insistent donc sur le rôle vital du vaccin RRO, en rappelant que ce vaccin a permis de réduire de 80 % le nombre de cas de rougeole entre 2000 et 2017, sauvant ainsi la vie de 21,1 millions de personnes

mémoire immunitaire. Une personne qui vient de faire une rougeole se retrouve à peu près comme un bébé qui n'a jamais rien vu, n'importe quelle infection peut donc devenir beaucoup plus grave, car la personne doit développer une nouvelle protection contre ce pathogène.

Selon les auteurs, c'est ce qui pourrait expliquer toutes les infections secondaires qui surviennent à la suite de la rougeole, telles que des otites, des pneumonies bactériennes », explique la D^{re} Quach.

« La personne doit rebâtir toute cette mémoire immunitaire. Et les articles nous indiquent que cela prend des mois, voire des années à la rebâtir parce qu'il faut être réexposé à chacun des pathogènes », ajoute-t-elle.

Les auteurs des deux articles insistent donc sur le rôle vital du vaccin RRO, en rappelant que ce vaccin a permis de réduire de 80 % le nombre de cas de rougeole entre 2000 et 2017, sauvant ainsi la vie de 21,1 millions de personnes.

Cependant, en raison de la recrudescence des campagnes anti-vaccin, des règles de certaines communautés religieuses s'opposant à la vaccination et de l'accès limité au vaccin dans certaines régions du monde, les cas de rougeole ont quadruplé depuis 2018, une situation pour le moins inquiétante à la vue des résultats des deux études.

Ces dernières années au Québec, environ 2 % de la population n'était pas vaccinée contre la rougeole.

EN BREF

La Turquie condamne la résolution française contre son offensive

ISTANBUL — La Turquie a « fermement » condamné jeudi l'adoption par le Parlement français d'une résolution critiquant son opération militaire contre une milice kurde dans le nord-est de la Syrie. Par cette résolution, la France « affirme son indéfectible soutien aux Forces démocratiques syriennes (FDS) », principalement composées des Unités de protection du Peuple (YPG), une milice considérée comme « terroriste » par Ankara. « La perception de la réalité » des autorités françaises « est paralysée par un soi-disant "romantisme du YPG", et elles restent aveugles aux persécutions perpétrées par cette organisation terroriste qui prétend représenter les Kurdes », a dénoncé le ministère turc dans son communiqué.

Agence France-Presse

Berlin échappe à un procès pour sa politique climatique

BERLIN — Attaqué par trois agriculteurs, le gouvernement allemand a échappé jeudi à une évaluation par la justice de sa politique climatique, un tribunal de Berlin ayant jugé « irrecevable » cette extension de la lutte contre le réchauffement jusque dans les prétoires. L'Allemagne a beau être certaine de manquer largement ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre pour 2020, cet engagement formulé en 2014 ne constitue « pas une réglementation juridiquement contraignante », affirment les juges administratifs de Berlin. Ils ont donc débouté les trois familles mobilisées depuis un an, avec l'appui de l'ONG environnementale Greenpeace : évoquant leurs récoltes en berne et les ravages des intempéries sur leurs terres, elles voulaient que la justice contraigne le gouvernement à agir plus énergiquement, sans réclamer d'indemnités.

Agence France-Presse

AVIS DE DÉCÈS

D^{re} Line Chevette
1933 – 2019

À Montréal, le 28 octobre, entourée de ses proches, est décédée à l'âge de 86 ans D^{re} Line Chevette, une ophtalmologiste accomplie à la retraite du CHU Sainte-Justine. Fille de feu l'honorable Armand Chevette et Germaine Ouellette.

Elle laisse dans le deuil, son fils, Sylvain Cossette (Josée Comtois), ses petits-enfants Nicolas et Alexandra Cossette et leur mère Caroline Charton, sa sœur aimée Diane Chevette et ses neveux Marc Cadieux et Jimmy Stevens, ainsi que de nombreux amis et collègues.

Line Chevette a fait partie d'une génération de femmes déterminées qui ont inspiré les jeunes québécois à compléter des études en médecine. Passionnée de la médecine pédiatrique, des arts et de la musique, Line a marqué plusieurs vies.

Pionnière et femme d'exception

Née à Montréal, Line fréquente le Collège International Marie de France puis obtient son diplôme en médecine de l'Université de Montréal en 1958. Elle complète ses études postdoctorales en ophtalmologie à Boston, à Philadelphie (*Wills Eye Hospital*) puis à St-Louis et devient la première femme au Canada surspécialisée en ophtalmologie. À son retour à Montréal à la fin des années 60, D^{re} Line Chevette joint le Département d'ophtalmologie du CHU Sainte-Justine qui en était à ses tous débuts. Elle y a travaillé pendant près de 50 ans. Les étudiants qui ont été formés par D^{re} Line Chevette et ses collègues se souviennent de son humour, de son approche rassurante, douce et maternelle auprès des jeunes patients, et de sa sensibilité à l'égard des parents. Line est récipiendaire du Prix Hommage 2007 de l'Association des médecins ophtalmologistes du Québec. En 2013, de nouveau pionnière, Line établit le Fonds Line Chevette pour la recherche en ophtalmologie pédiatrique et en 2018, le Fonds Line Chevette pour la recherche en ophtalmologie, auprès de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Line Chevette avait aussi une admiration pour les artistes et leur art, et elle a été une fidèle bienfaitrice de plusieurs musées du Québec ainsi que d'orchestres et d'ensembles musicaux.

La famille vous recevra le vendredi 1^{er} novembre de 17 h à 20 h, au salon

Alfred Dallaire | MEMORIA
Chaque vie est une histoire.

1111, rue Laurier Ouest, Outremont
514 277 7778 | memoria.ca

(salle Molinari)

Service de voiturier disponible

Une liturgie aura lieu, le samedi 2 novembre, à 11 h à l'église St-Viateur, 1175 Avenue Laurier O. Outremont. La famille sera présente à l'église à compter de 10h pour recevoir les condoléances.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation CHU Sainte-Justine.

III ÉTATS-UNIS

L'enquête contre Trump trouve un nouveau souffle

La tenue d'audiences publiques, autorisées jeudi par la Chambre des représentants, risque de faire bouger une opinion publique figée dans ses camps politiques

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

« La plus grande chasse aux sorcières dans l'histoire des États-Unis. » La ligne est connue et c'est celle qu'a brandie une nouvelle fois Donald Trump sur le réseau Twitter dans les trois minutes à peine qui ont suivi l'adoption jeudi par la Chambre des représentants d'une résolution visant à légitimer la procédure pour le destituer.

À 232 voix contre 196, les élus américains, dans une chambre à majorité démocrate, ont donné un nouveau souffle à cette démarche en posant un cadre formel autour de l'enquête en destitution. Ils ouvrent aussi grand la porte à la tenue d'audiences publiques en vue de cette destitution, et ce, après cinq semaines de témoignages reçus à huis clos par les membres du Congrès.

Ce premier vote formel place désormais ce processus, amorcé le 24 septembre dernier, dans le même cadre législatif que celui imposé en 1998 par les républicains dans l'enquête en vue de destituer Bill Clinton.

« Les démocrates viennent de donner un cadre au processus, mais leur projet reste encore et toujours une bataille d'opinion publique », fait remarquer Vincent Raynauld, professeur au Département de communication de l'Emerson College de Boston et spécialiste de la politique américaine.

« Depuis le début des procédures, on sent un léger glissement de l'opinion par rapport au président, mais il n'est pas majeur et les appuis de Donald

Trump sont encore très forts dans les rangs républicains. »

Dimanche, dans le stade de baseball des Nationals de Washington qui affrontaient les Astros de Houston dans le cadre des séries mondiales, Donald Trump a pourtant été accueilli par les huées de la foule réclamant en chœur et en chantant son « emprisonnement » et sa « destitution ». Une scène inédite depuis le début de sa présidence.

« Le District de Columbia est fortement démocrate. Il n'y a rien d'étonnant à ça, fait toutefois remarquer l'universitaire. À l'inverse, au Texas et en Louisiane, où il s'est rendu dans les derniers jours, Donald Trump est toujours reçu en héros. »

Résolution adoptée

Sans surprise, les démocrates à la Chambre ont massivement adopté la résolution jeudi, alors que les républicains l'ont dans l'ensemble rejetée. Seuls deux démocrates, un du Minnesota et un du New Jersey, n'ont pas suivi la ligne de leur parti.

Plus tôt dans la journée, l'ex-républicain Justin Amash, du Michigan, qui siège comme indépendant, avait pourtant enjoint à ses anciens compagnons de prendre en compte le poids historique de leur vote. Lui a voté pour.

« Ce président est au pouvoir pour une courte période de temps, alors que la complaisance à l'égard de son mauvais comportement va ternir vos noms durablement », a-t-il écrit sur le réseau Twitter en appelant ses « collègues républicains » à sortir de leur « bulle sociale et médiatique » et à ne plus se te-



nir derrière les « défenses hypocrites, superficielles et fausses de cet homme ».

Témoignages

Rappelons que la mise en accusation du président, l'« impeachment », a été lancée par les démocrates après des révélations sur la teneur d'une conversation téléphonique entre Donald Trump et Volodymyr Zelensky qui s'est tenue cet été. Dans celle-ci, le président américain demande à son homologue ukrainien de « se pencher » sur son rival politique Joe Biden et sur les affaires de son fils Hunter en Ukraine.

III IRAK

Les contestataires exigent plus que des promesses d'élections

ALI CHOUKEIR
À BAGDAD
AGENCE FRANCE-PRESSE

Le président Barham Saleh a proposé jeudi des élections anticipées en Irak, loin des espérances du mouvement de contestation qui réclame la « chute du régime » tout entier après des violences qui ont fait plus de 250 morts.

M. Saleh, qui rencontre les chefs de parti depuis plusieurs jours, a ajouté que le premier ministre Adel Abdel Mahdi, sur la sellette, était « d'accord pour démissionner » à condition que les blocs au Parlement s'entendent sur un remplaçant, ce que ces derniers ne parviennent pas à faire.

M. Abdel Mahdi, arrivé au pouvoir après les législatives de 2018, avait déjà proposé mardi de démissionner si les partis se mettaient d'accord sur un nouveau premier ministre.

Quel que soit le sort du chef de gouvernement, « j'approuverai des élections anticipées » après le vote d'une « nouvelle loi électorale », qui sera soumise au Parlement « la semaine prochaine », a déclaré M. Saleh.

Mais pour Haydar Kazem, qui manifeste sur la place Tahrir de Bagdad, « la démission d'Abdel Mahdi n'est qu'une partie de la solution », car « on a un problème avec tous les partis au pouvoir ».

Barham Saleh « veut gagner du temps », accuse de son côté Sabah Kazem, qui manifeste à Nassiriya (sud). « À cause des politiciens, il y a maintenant deux classes en Irak : ceux qui ont de grosses primes et de gros salaires et ceux qui se font tuer en revendiquant leurs droits », poursuit-il.

Les manifestants mobilisés jour et nuit à Bagdad et dans des villes du Sud assurent qu'ils ne rentreront chez eux qu'une fois leurs exigences satisfaites : une nouvelle Constitution et un départ de l'ensemble de la classe politique, jugée corrompue et inapte.

Dans l'un des pays les plus corrompus au monde, où les postes sont répartis en fonction des confessions et ethnies, le système politique créé après la chute de Saddam Hussein en 2003 doit être entièrement remanié, disent-ils.

Mais, jusqu'ici, ce sont ces divisions selon des lignes communautaires ou d'allégeances aux puissances influentes ennemies — l'Iran et les États-Unis — qui dictent la politique.

Les principaux blocs au Parlement et les membres de la coalition gouvernementale sont divisés. D'un côté, le populiste chiite Moqtada Sadr s'est montré au milieu des manifestants. De l'autre, Hadi al-Ameri, chef des paramilitaires pro-Iran du Hachd al-Chaabi, s'est aligné sur l'Iran, pour qui « le vide » mène au chaos.

Dans une démonstration de force qui fait redouter des violences aux manifestants de Tahrir, des convois de voitures du Hachd ont défilé tard en soirée à Bagdad, dans un concert de klaxons et de musiques tonitruantes.

Fatigue

Le départ d'Abdel Mahdi, un indépendant sans base partisane ou populaire, ne peut passer que par le Parlement, qui peut lui retirer sa confiance et lui trouver un remplaçant.

Depuis lundi, cette Assemblée réclame qu'il se présente devant elle, en



Un manifestant portant un masque de Guy Fawkes a pris part, jeudi, à un rassemblement sur la place Tahrir, à Bagdad.

AHMAD AL-RUBAYE
AGENCE
FRANCE-PRESSE

vain. Elle a accepté jeudi sa condition : que la séance soit retransmise en direct à la télévision.

« On est fatigués de la situation des 16 dernières années », clame Salwa Mazher, place Tahrir. Il faut « tous les arracher à la racine ».

« Et même les religieux, qu'ils quittent la politique, ils n'ont rien à y faire », renchérit Houda, 59 ans, lunettes de soleil et visage encadré par un voile.

Dans le sud, la mobilisation ne faiblit pas, selon des correspondants de l'AFP sur place. À Diwaniya, les étudiants sont sortis, de même que les écoliers et les enseignants en grève générale, ou encore les fonctionnaires.

À Hilla, Nassiriya, Samawa et Amara, de nouveaux rassemblements se sont aussi formés. Et à Bassora, des manifestants ont ces derniers jours bloqué la route menant au port d'Oum Qasr, suscitant l'inquiétude des autorités pour les importations, notamment alimentaires.

La première semaine de contestation, du 1^{er} au 6 octobre, s'est soldée, selon un bilan officiel, par la mort de 157 personnes, surtout des manifestants.



Depuis, une dizaine de diplomates et anciens conseillers de la Maison-Blanche ont, par leurs témoignages devant le Congrès, confirmé ce que les démocrates qualifient d'abus de pouvoir du président, d'intimidation et de non-respect de la séparation des pouvoirs au sein d'une démocratie.

Selon eux, durant plusieurs mois, Donald Trump a grenouillé en marge des canaux diplomatiques habituels, avec la complicité de son avocat personnel Rudy Giuliani, pour obtenir des informations compromettantes sur son opposant politique.

Une importante aide militaire américaine de 391 millions de dollars a également été placée dans la balance lors de cette transaction comparée à un vulgaire « deal de drogue » par l'ex-conseiller à la sécurité de la Maison-Blanche John Bolton, qui devrait être entendu sous peu par les enquêteurs chargés d'instruire la procédure en destitution.

Par la voix de son attachée de presse, Stephanie Grisham, Donald Trump a conspué les démarches des démocrates, démarches qu'il qualifie de « coup d'État ».

La présidente de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, annonce la clôture du vote sur une résolution officialisant l'enquête contre le président Donald Trump.
WIN MCNAMEE
POOL / AGENCE FRANCE-PRESSE

Et après ?

Des témoignages publics : ce premier vote ouvre la voie à des audiences publiques et télévisées qui pourraient débiter au plus tôt le 12 novembre. Les démocrates comptent là-dessus pour faire taire les critiques du camp républicain qui dénoncent le manque de transparence des procédures en cours, mais aussi pour trouver des appuis à cette destitution dans le rang des électeurs indépendants et républicains. Actuellement, entre 43 et 48 % des Américains soutiennent cette démarche. En 1974, les audiences publiques ont fait grimper de 10 points dans les sondages l'opinion favorable à la destitution de Richard Nixon et fait tourner le vent qui a ultimement forcé sa démission.

Un deuxième vote : les démocrates espèrent pouvoir rédiger les chefs d'accusation contre le président d'ici le congé de Thanksgiving et tenir le vote à la Chambre des représentants sur ces accusations avant la fin de l'année.

Un procès en destitution : une fois la mise en accusation adoptée par la Chambre, le Sénat américain va ouvrir un procès en destitution, présidé par le juge en chef de la Cour suprême, sans doute au début de 2020. Les deux tiers du Sénat, à majorité républicaine, doivent approuver au moins un chef d'accusation

« L'obsession sans limites de Nancy Pelosi [cheffe démocrate à la Chambre] et des démocrates à l'endroit de cette mise en accusation illégitime ne font pas mal au président américain, a-t-elle dit. Elle fait mal au peuple américain. »

« Nous avons dépassé l'ère des faits observables pour entrer dans celle de l'émotion et de la croyance, dit Vincent Raynaud. Avec des tweets percutants et des formules simples, Donald Trump arrive encore à convaincre sa base de son innocence. Et il va être intéressant de voir comment les démocrates vont chercher à reprendre le contrôle de la narration pour faire comprendre aux Américains qu'il ne s'agit pas d'une attaque contre les républicains, mais contre les problèmes d'éthique et de gouvernance du président. »

Le groupe armé EI confirme la mort de son chef

LAURE AL KHOURY
À BEYROUTH
AGENCE FRANCE-PRESSE

Le groupe armé État islamique (EI) a confirmé jeudi la mort de son chef Abou Bakr al-Baghdadi, cinq jours après l'annonce de son décès par Donald Trump dans une opération américaine en Syrie, et nommé son successeur en menaçant les États-Unis de représailles.

« Ô musulmans, ô moudjahidines, soldats de l'EI [...], nous pleurons le commandeur des croyants Abou Bakr al-Baghdadi », déclare Abou Hamza al-Qourachi, présenté comme le nouveau porte-parole de l'organisation extrémiste, dans un message audio posté sur l'application Telegram.

Le groupe djihadiste a également confirmé la mort, dans un autre raid, de son ancien porte-parole, Abou al-Hassan al-Mouhajir, bras droit d'Abou Bakr al-Baghdadi.

Le groupe EI a ajouté que le « Majlis al-choura [l'assemblée consultative en arabe] » avait prêté allégeance à Abou Ibrahim al-Hachemi al-Qourachi en tant que « commandeur des croyants » et nouveau « calife des musulmans ».

Ce nom avait rarement été mentionné parmi les potentiels successeurs de Baghdadi, dont la mort a été rapportée à de multiples reprises ces dernières années.

Juge du groupe EI

« Nous ne savons pas grand-chose de lui, sauf qu'il est le principal juge du groupe EI et qu'il dirige l'Autorité de la charia [loi islamique] », a indiqué Hicham al-Hachemi, un expert irakien du groupe armé.

C'est le président américain, Donald Trump, qui avait annoncé dimanche, depuis la Maison-Blanche, la mort d'Abou Bakr al-Baghdadi, considéré comme responsable de multiples exactions et atrocités en Irak et en Syrie et d'attentats sanglants.

Dans son enregistrement audio d'une durée de sept minutes, le nouveau porte-parole de l'organisation djihadiste a appelé à venger cette mort, en menaçant spécifiquement les États-Unis de représailles et en qualifiant son président de « vieil homme insensé ».

« Ne te réjouis pas, Amérique [...], est-il dit. Il est venu, celui qui te fera oublier les horreurs » d'Abou Bakr al-Baghdadi et « les coupes amères [...] dont le goût te paraîtra doux », a ajouté l'organisation en référence à son nouveau chef.

Depuis qu'il s'était autoproclamé, en 2014, « calife » d'un territoire qui a compté jusqu'à sept millions d'habitants, à cheval entre l'Irak et la Syrie, Abou Bakr al-Baghdadi était devenu l'homme le plus recherché au monde.

« On s'attend à tout »

Son successeur hérite d'un mouvement djihadiste qui a dû, après la chute de son « califat », en mars et d'autres défaites militaires, se dissoudre en une multitude de cellules clandestines en Syrie et en Irak, avec des communications difficiles dans des pays en plein chaos.

Le nouveau chef djihadiste pourrait être amené à commander quelque 14 000 combattants dispersés en Syrie et en Irak et à se rapprocher du chef actuel d'al-Qaïda, l'Égyptien Ayman al-Zawahiri, a affirmé mercredi Russ Travers, directeur par intérim du National Counterterrorism Center, l'organisme qui supervise la lutte antiterroriste aux États-Unis.

Dans le message audio diffusé jeudi, le porte-parole du groupe EI a par ailleurs fait référence à l'appel de l'ex-chef du groupe djihadiste en faveur de la libération des détenus du groupe dans des prisons et des camps contrôlés par les forces kurdes.

Celles-ci affirment détenir environ 12 000 djihadistes présumés du groupe État islamique, dont plus de 2000 étrangers en provenance de plus de 50 pays.

Les forces kurdes en Syrie, partenaires de Washington durant les années de lutte contre cette formation djihadiste, ont dit craindre des représailles du groupe après la mort d'Abou Bakr al-Baghdadi.

LIBAN

Le président demande des ministres « compétents »

Les contestataires reprennent les blocages et les rassemblements

BACHIR EL KHOURY
JEAN-MARC MOJON
À BEYROUTH
AGENCE FRANCE-PRESSE

À peine le discours du président terminé, les manifestants massés au centre de Beyrouth ont scandé « Tous veut dire tous », un slogan phare de la contestation exprimant leur souhait de voir partir tous les dirigeants au pouvoir, sans exception

Le président libanais, Michel Aoun, a appelé jeudi à la formation d'un gouvernement composé de ministres choisis pour leurs « compétences », au 15^e jour d'un mouvement de contestation inédit contre le pouvoir, accusé de corruption et d'incompétence.

Déclenché le 17 octobre, le mouvement, qui a pris de court les partis au pouvoir, a mobilisé des dizaines de milliers de Libanais à travers plusieurs régions du pays et a entraîné mardi la démission du gouvernement.

Dans un discours télévisé, M. Aoun a appelé à la formation d'un cabinet « compétent » et « productif », au moment où le Liban traverse une grave crise économique, en partie à l'origine du soulèvement.

« Les ministres devront être choisis en fonction de leurs compétences, non de leurs allégeances politiques [...] d'autant que le Liban se trouve à un tournant critique, notamment sur le plan économique, et a désespérément besoin d'un gouvernement harmonieux capable d'être productif », a déclaré M. Aoun.

Le chef de l'État s'est engagé à « poursuivre la lutte contre la corruption » et à œuvrer en faveur de la formation d'un cabinet capable de répondre aux « aspirations des Libanais [...] et de réaliser ce que le gouvernement précédent a failli » à faire.

À peine le discours terminé, les manifestants massés au centre de Beyrouth ont scandé « Tous veut dire tous », un slogan phare de la contestation expri-

mant leur souhait de voir partir tous les dirigeants au pouvoir, sans exception.

« Dégage, dégage, tu as affamé tout le monde » et « Le peuple veut la chute du régime », ont encore crié les manifestants qui suivaient le discours en direct, retransmis sur un écran géant.

Certaines écoles et universités sont restées fermées jeudi, et des milliers de manifestants se sont de nouveau réunis en début de soirée à travers le pays.

Tractations au point mort

Plus tôt dans la journée, les tractations pour la formation d'un nouveau gouvernement semblaient au point mort, alors que les appels en faveur d'un cabinet de technocrates et d'élections législatives anticipées se multiplient.

Les manifestants qualifient unanimement la classe dirigeante de corrompue dans un pays au bord de la faillite économique et toujours en proie à des pénuries chroniques d'eau et d'électricité, 30 ans après la fin de la guerre civile (1975-1990).

La démission de M. Hariri avait été suivie par la levée de la quasi-totalité des barricades érigées par les contestataires au travers des axes routiers, laissant penser à un tassement du mouvement.

Mais blocages et rassemblements ont repris, en particulier à Tripoli, la grande ville du nord devenue un des fers de lance de la contestation.

La presse libanaise spéculait sur les scénarios possibles d'une sortie de crise : M. Hariri serait prêt à reprendre la tête d'un gouvernement à condition qu'il soit composé de technocrates ou de personnalités incontestables.



tants abattus par des « tireurs » que l'État n'a toujours pas identifiés. Le mouvement a repris le 24 octobre et 100 personnes ont été tuées depuis.

Viser pour tuer

Au moins cinq personnes ont été mortellement touchées à Bagdad par des grenades lacrymogènes « jamais vues », selon Amnesty internationale. « Dix fois plus lourdes » que les grenades utilisées ailleurs dans le monde, elles peuvent briser des crânes, selon l'ONG. Tirées « directement » sur les manifestants, « elles visent à les tuer, et pas à les disperser ».

Après ce lourd bilan, « l'Irak est à la croisée des chemins », a estimé la mission de l'ONU en Irak. « Soit il progresse dans le dialogue, soit il se divise dans l'inaction. »

Face à la rue, MM. Sadr et Ameri « ont intérêt à mettre fin à la crise », dit à l'AFP Maria Fantappie, du centre de réflexion International Crisis Group. « Mais leurs besoins sont diamétralement opposés et ils savent qu'il sera difficile de s'accorder sur un remplaçant » à Abdel Mahdi.

III PACTE FISCAL

Une entente bénéfique pour les villes et les citoyens

Alexandre Cusson
Président de l'UMQ et maire
de Drummondville

Le 30 octobre, le gouvernement du Québec et ses partenaires municipaux sont arrivés à une entente en vue de bonifier les transferts gouvernementaux destinés aux gouvernements de proximité. Résultat d'un travail sur plusieurs mois, la signature du « Partenariat 2020-2024 : pour des régions et des municipalités encore plus fortes » concrétise des gains importants pour toutes les municipalités, de toutes tailles et de toutes les régions, et représente l'initiative la plus franche des dernières années en faveur d'une révision en profondeur de la fiscalité municipale.

Le monde municipal a de quoi se réjouir. L'Union des municipalités du Québec (UMQ) et ses partenaires peuvent se féliciter que leur principale demande se trouve au cœur de l'entente : le transfert de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec (TVQ). Effectivement, pour la première fois dans l'histoire du Québec, les municipalités pourront compter sur une source indépendante et pérenne de revenus qui repose non plus sur la taxation foncière, de laquelle le monde municipal tente de se sevrer, mais sur la croissance économique, à laquelle les gouvernements de proximité participent activement.

Aujourd'hui, 70 % des revenus des

municipalités proviennent de l'impôt foncier, avec les conséquences que l'on connaît : une pression énorme sur les contribuables et un modèle de développement économique en porte-à-faux avec l'urgence climatique. Ce transfert de la croissance d'un point de la TVQ est donc une bonne nouvelle non seulement pour l'ensemble des municipalités, mais aussi pour les citoyennes et les citoyens, parce qu'il diversifie les sources de revenus tout en confirmant l'importance du rôle du milieu municipal dans le développement de nos collectivités.

Concret

À temps pour l'élaboration des budgets municipaux de novembre prochain, la signature de ce nouveau pacte fiscal représente une bonne occasion de bâtir sur du concret. Bien qu'il reste encore du travail à faire, il faut mentionner l'importance de la création du Fonds régions et ruralité, qui regroupe quatre volets existants et qui bénéficiera d'une enveloppe de 1,3 milliard de dollars, et la bonification du Programme d'aide à la voirie locale. La nouvelle compensation pour les terres publiques (21,5 millions) qui sera octroyée est aussi au registre des gains. Depuis 2018, le monde municipal travaille sans relâche pour convaincre de la nécessité de réinvestir dans les régions. On peut dire que c'est mission accomplie.

La conclusion d'une entente au bénéfice de l'ensemble des municipalités et à la satisfaction des parties est aussi une bonne nouvelle pour la solidarité des gouvernements de proximité. C'est parce que les mairesses et les maires du Québec se sont serrés les coudes que la prise de conscience collective de l'importance des municipalités dans le quotidien des citoyennes et des citoyens a pu être possible. C'est parce que le monde municipal s'est uni que le gouvernement du Québec a acquiescé aux demandes municipales.

Évidemment, tout n'est pas réglé, les changements démographiques et le développement de l'économie numérique pousseront à leur limite les capacités fiscales des municipalités. Encore plus, l'argent se trouvera à Québec, alors que les besoins sont sur les terrains, dans les gouvernements de proximité.

Le déséquilibre fiscal que l'on connaissait avec le Canada prend donc un nouveau visage : celui de municipalités qui ne peuvent faire face seules à la croissance de leurs responsabilités. Elles sont appelées à continuer à jouer un rôle de première importance dans les années à venir. L'UMQ et ses partenaires continueront à incarner le leadership nécessaire à la croissance des municipalités de toutes tailles et de toutes les régions avec pour objectif l'essentiel : de meilleurs services à la population.

Une mémoire à constituer

AURÉLIE LANCTÔT



Je vous ai déjà parlé de Natacha Torres, lorsqu'on s'inquiétait de l'état des classes d'accueil pour les élèves immigrants et réfugiés, dans les écoles publiques de Montréal. Natacha a enseigné en zone de guerre en Colombie et dans le Grand Nord. Elle me confiait alors que les classes d'accueil, dans les conditions actuelles, c'était pire. Mais mardi, je me suis assise avec elle pour discuter de toute autre chose. Ces dernières semaines, elle s'est mise à partager frénétiquement sur les réseaux sociaux des vidéos et des articles sur les soulèvements au Chili, dénonçant sans relâche la répression violente des citoyens qui descendent dans la rue.

Natacha est née au Québec, quelques années après que ses parents, ouvriers et militants socialistes, ont fui la dictature militaire du général Augusto Pinochet. Tous deux étaient très actifs dans le mouvement d'Allende, ils se sont rencontrés en Russie, où l'on formait les militants pour la construction de l'Unité populaire. Après le coup d'État de 1973, son père, qui était dirigeant syndical, est arrêté et emprisonné dans un camp de concentration de la dictature, à Chacabuco, dans le désert d'Atacama. Il est détenu plus d'un an, puis fuit vers l'Argentine, où sa femme et sa fille aînée le rejoignent avant d'émigrer au Canada.

Natacha n'a pas vécu la dictature, mais la dissidence a toujours fait partie de sa vie. Je n'avais jamais remarqué, mais sur sa photo de profil Facebook, on la voit, petite fille, participant à une manifestation anti-Pinochet à Montréal. La photo est parue dans *La Presse* en 1986. Évidemment, la situation actuelle au Chili la bouleverse. Elle dénonce l'hypocrisie du discours du gouvernement de Sebastian Piñera, qui brandit le spectre de la guerre pour justifier les arrestations arbitraires, la violence et les dénis de droit.

Les citoyens, pourtant, ont raison de manifester. Il y a la vie chère et les ravages sociaux de trente années de politiques néolibérales, d'abord. « C'est impossible, vivre au Chili ! », s'emporte Natacha, qui y a passé un peu plus d'un an en 2011. Mais plus largement, on réclame une assemblée constituante, qui permettrait de se débarrasser enfin de l'autoritarisme larvé de la constitution léguée par la dictature. Il faut aussi situer le soulèvement actuel dans le sillage des mobilisations étudiantes de 2011. Une génération entière, semble-t-il, se rassemble pour réclamer plus de justice et de démocratie. Peut-être aussi pour venger le silence de leurs parents, et la violence subie par leurs grands-parents. Un slogan a d'ailleurs beaucoup été repris par de jeunes militants : « ¡ No son 30 pesos, son 30 años ! » Pas trente pesos, trente ans, en référence à l'augmentation du prix du transport en commun, qui a mis le feu aux poudres dans les dernières semaines.

Cet appel à la mémoire est particulièrement évocateur dans le cas chilien. J'ai aussi discuté cette semaine avec Caroline et Nicholas Dawson, arrivés au Québec du Chili avec leurs parents dans les années 80, à l'âge de 7 et 4 ans. Eux aussi m'ont parlé de l'onde de choc ressentie ces jours-ci. « J'ai mal à regarder les mobilisations actuelles avec le même enthousiasme que certains de mes amis militants au Québec », dit Caroline. Elle ressent surtout du stress en pensant à sa famille inquiète, et parle de ces images de répression militaire qui ravivent en elle une angoisse inexplicable.

Autant Natacha que Caroline et Nicholas m'ont parlé du silence qui vient après l'exil, et qui a perduré au-delà de la fin de la dictature. « C'est comme si une génération entière avait voulu taire le traumatisme vécu », remarque Caroline. Nicholas consacre sa thèse de doctorat à ce nœud entourant la mémoire de la dictature, ce spectre qui hante non seulement les récits de ceux qui ont quitté le Chili et leurs descendants, mais la société chilienne tout entière. Après un séjour de plusieurs mois à Santiago l'an dernier, Nicholas a constaté que bien des choses n'avaient jamais été dites, après la fin du régime militaire. Le récit historique de la dictature peine à se constituer, remarque-t-il, ce qui, paradoxalement, semble moins vrai dans les familles qui sont parties. « Comme si l'exil agissait comme un pivot narratif qui active la mémoire, le récit. »

Natacha dit, pour sa part, avoir été aussi fascinée que frustrée par l'indifférence de plusieurs de ses congénères, durant son année au Chili. Or, c'est ce qui est saisissant dans les mobilisations en cours : l'heure de la fin de l'indifférence, semble-t-il, a sonné. Une image partagée par une adolescente sur les réseaux sociaux m'a frappée. On la voit brandissant en pleine rue un drapeau chilien, où l'on lit : « Mi abuelo tenía miedo. Yo no. » Mon grand-père avait peur, moi pas. Voilà le souffle de cette jeunesse qui semble déterminée à reprendre le rêve de justice sociale qui a été brutalement écrasé en 1973, avec la complicité des États du nord de l'Amérique.

« Le 19 octobre, j'ai pensé à mon père qui, pour la deuxième fois de sa vie, s'est réveillé avec des militaires qui tabassaient les gens de son quartier », me dit Natacha. « Aujourd'hui, il ne peut plus descendre dans la rue, il a du mal à marcher. Mais cette semaine, il m'a dit : je savais bien que je ne pouvais pas partir sans voir le printemps arriver. »

Écrivez-nous !

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Nous vous demandons de limiter votre contribution à 5000 caractères, espaces compris, soit environ 550 mots. Envoyez-nous vos textes à redaction@ledevoir.com. Nous communiquerons avec les auteurs dont les textes seront retenus.



Des appareils Boeing 737 MAX cloués au sol sur une aire de stationnement aéroportuaire de Seattle, aux États-Unis

ELAINE THOMPSON
ASSOCIATED PRESSE

III AVIATION

Le Boeing 737 MAX comme générateur d'illusions

Michel Virard
Ingénieur retraité

Vous pensiez que la saga du Boeing 737 MAX tirait à sa fin ? Détrompez-vous, elle ne fait que commencer. Si j'avais un conseil à donner à Air Canada, ce serait : « Débarrassez-vous des 737 MAX alors qu'ils ont encore une certaine valeur, au moins une fois équipés d'un nouveau logiciel. Annulez toutes vos commandes non livrées, même si cela vous coûte des pénalités. »

Il semble que la direction de Boeing (et celle d'Air Canada ?) souffre d'une amnésie surprenante. Ce n'est pas la première fois qu'un avion réputé « le plus avancé du monde » se révèle un cerceau volant. L'histoire la plus emblématique d'une grave erreur de design d'avion commercial est probablement celle du Comet, de la compagnie britannique De Havilland.

Lui aussi était un leader et De Havilland, un pionnier réputé ; là n'est pas la question. Le problème central avec l'aviation commerciale est la confiance accordée à un appareil par le public, celui qui achète les billets. Lorsque ce lien de confiance est brisé, il semble que tous les efforts pour le réparer soient condamnés à rester infructueux. La compagnie De Havilland, après avoir perdu en vol plusieurs avions par fatigue de la carlingue, a fini par comprendre le problème et a redessiné de nouvelles versions du Comet (II, IV), lesquelles se sont révélées fiables.

Mais il était trop tard. Personne ne voulait plus voler sur des Comet, même redessinés de façon extensive. La marque « Comet » était définitivement brûlée. Une seule compagnie aérienne a continué à utiliser ces avions. Dans ces conditions, le reste des 114 Comet construits s'est retrouvé dans des applications non commerciales, l'aviation militaire en particulier.

J'ai d'ailleurs volé sur un Comet IV de la Royal Air Force en 1970. C'était un banc d'essai volant pour les appareils de navigation aérienne que je développais, avec d'autres ingénieurs, chez Canadian Marconi (Montréal). Comme les pilotes, nous étions une « clientèle » privilégiée, car, étant du métier, nous étions mieux en mesure d'apprécier à sa juste valeur la sécurité d'un avion.

Stabilité

J'ai appris à piloter dans les années 1950. Je me souviens qu'une des qualités qu'on recherchait dans un avion, c'était en particulier la stabilité. Non pas qu'un avion « instable » ne puisse pas voler, mais c'est un facteur de stress pour le pilote de savoir que son avion est instable. Cela complique sa tâche et il a déjà bien d'autres soucis.

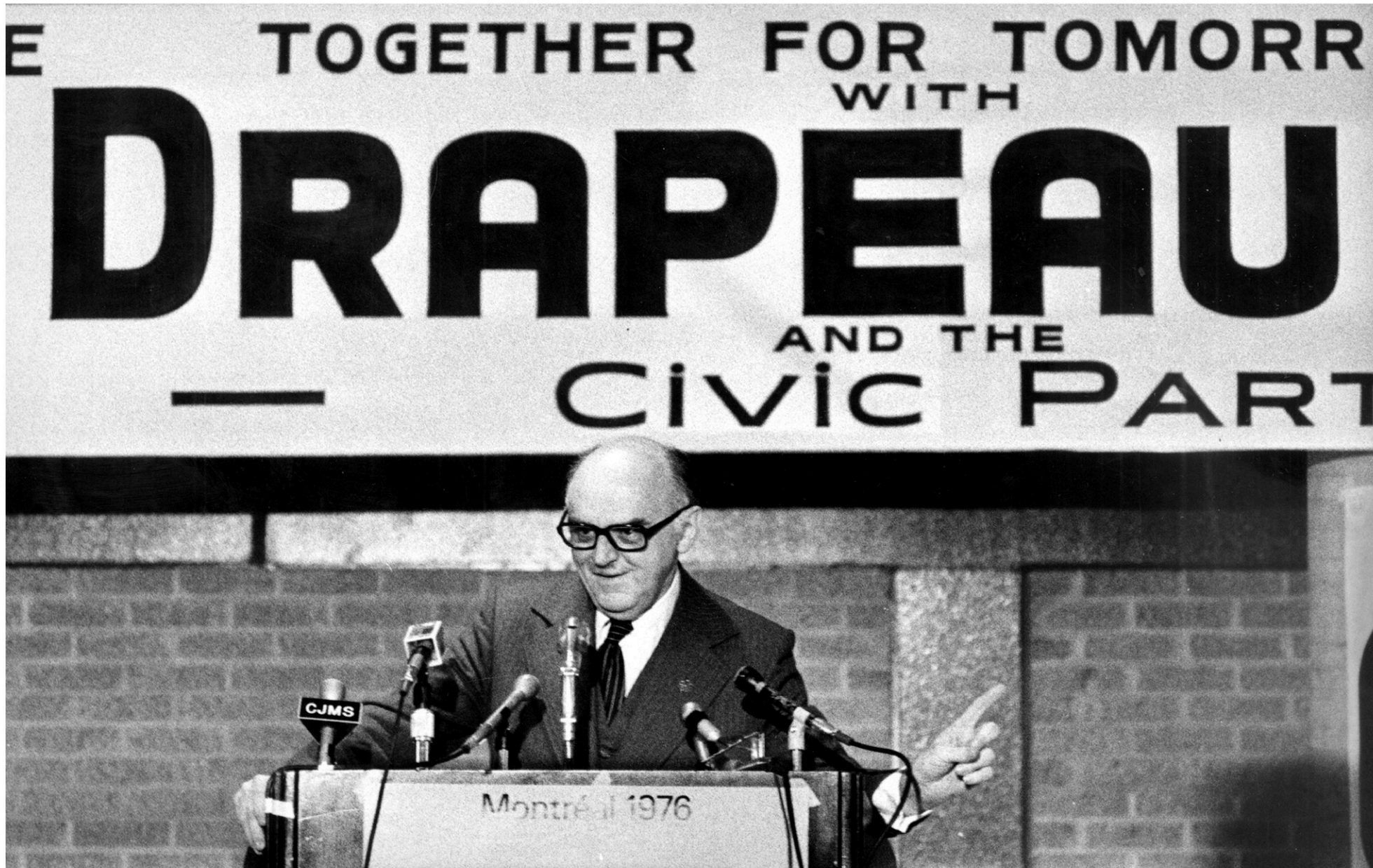
Les deux accidents du Boeing 737 MAX ont montré que cette complication des tâches pouvait obscurcir les réflexes des pilotes. Il est probable que le nouveau logiciel qui sera installé va effectivement « prévenir » les cas de figure » d'instabilité, et que l'appareil sera approuvé par la FAA (l'agence américaine de l'aviation). Cependant,

cela ne suffira pas à rétablir la confiance dans ce type d'appareil.

Il faudrait faire une campagne de publicité sans précédent pour convaincre le grand public que cet appareil est maintenant sécuritaire. Dans la mesure où ils auront le choix, les voyageurs vont préférer tout autre type d'avion. Cela va plomber les résultats des compagnies qui voudront quand même les remettre en service. Après un certain temps, elles se laisseront et revendront ces appareils à des compagnies moins regardantes.

Les 737 antérieurs étaient et sont encore d'excellents avions-cargo. Attendez-vous à la naissance de compagnies de fret aérien désireuses de s'emparer d'une flotte toute neuve à prix d'abaine. Quant à Boeing, je ne peux rien prédire, car la compagnie a bien d'autres sources de revenus, mais si on regarde le sort de De Havilland, ce n'est pas un sort enviable qui l'attend. De Havilland a été absorbée par Hawker-Siddeley en 1960, alors que, huit ans plus tôt, elle était la conceptrice d'avions de ligne la plus avancée et la plus respectée de la planète.

Le doute va perdurer longtemps : Boeing savait et a laissé aller. Le grand public n'aime pas ça, mais pas du tout. Le fait que la correction à faire est de nature logicielle ne va pas aider Boeing, bien au contraire : tous les voyageurs aériens ont eu à se battre, un jour ou l'autre, avec des logiciels récalcitrants. À tort ou à raison, leur « foi » dans les logiciels pour des questions de vie ou de mort reste décidément très limitée.



En matière d'art comme de politique, Jean Drapeau est un conservateur décomplexé. Il sera d'ailleurs plusieurs fois courtisé par des partis provinciaux et fédéraux de cette allégeance.

ALAIN RENAUD
LE DEVOIR

III HISTOIRE

Pourquoi la maison du maire Drapeau a-t-elle été dynamitée ?

Les archives de Jean Drapeau, rendues publiques il y a quelques jours, permettent d'envisager certains faits historiques sous un éclairage différent.

JEAN-FRANÇOIS NADEAU
LE DEVOIR

A

u soir du 29 septembre 1969, la résidence familiale de Jean Drapeau vole en éclats. Le souffle produit par la déflagration est si puissant qu'une trentaine de maisons des environs subissent, elles aussi, des dommages importants. Par miracle, l'attentat à la dynamite ne fait aucun mort. Sa femme et son fils réussissent, pieds nus, au petit matin, à sortir des décombres. Jean Drapeau ne se trouve pas chez lui.

Les attentats et l'intimidation, Jean Drapeau en a déjà eu l'expérience. En 1954, lors de la campagne électorale qui le conduit à devenir maire pour la première fois, des fiers-à-bras cassent tout dans son local électoral et s'emploient à sectionner les fils des téléphones. Drapeau a aussi été menacé auparavant alors qu'il tentait d'aider Pacific Plante dans une campagne de « moralité publique ». Plante dut s'enfuir au Mexique, d'où il reviendra pour rencontrer secrètement Drapeau en 1963. Des documents montrent que Drapeau tenta de récompenser son ami, injustement congédié selon lui, en lui obtenant le versement d'une pension.

Mais cet attentat à son domicile, qui en est responsable ? Il n'est pas revendiqué. Est-ce le Front de libération du Québec, dont Drapeau tend à voir des incarnations dans tous les groupes qui lui déplaisent ? Rien ne l'indique. Est-ce plutôt des policiers frustrés des conditions de travail que Drapeau entend leur imposer à la suite d'un difficile et pénible bras de fer ? Le maire, comme d'autres, sera tout porté à le croire. Mais peut-être est-ce aussi la pègre qui tente de le faire chanter, puisque Jean Drapeau vient de lancer, malgré les moqueries du public, un chic restaurant privé où règne l'opéra. Or, les restaurants, lit-on dans certaines coupures de presse que conserve Jean Drapeau, sont souvent soumis au chantage de pareils truands...

Drapeau soutient volontiers une idée de Grande Culture qui se déploie à l'écart de l'État, en fonction du soutien que veulent bien lui accorder les entreprises privées

Corridart et l'esprit conservateur

Le 13 juillet 1976, à quatre jours de l'ouverture officielle des Jeux, le comité exécutif de Montréal fait démonter nuitamment, de façon illégale, une exposition intitulée *Corridart*, laquelle rassemble une soixantaine d'artistes le long de la rue Sherbrooke.

La plupart des œuvres sont détruites. Les artistes avaient pourtant, au cours des mois précédents, fait dûment approuver leur participation à cet événement financé par la Ville.

Les archives Drapeau contiennent un document policier, estampillé du sceau « secret », qui fut remis au maire en amont de l'affaire. Deux sergents détectives y indiquent que, parmi les œuvres, « aucune de ces photos ou aucun de ces tableaux [...] ne nous sont apparus comme de la propagande communiste ou montrant un état subversif ». Des photographies montrent aussi des manifestations, disent-ils, mais aucune qui se serait déroulée rue Sherbrooke, croient-ils bon de préciser. Les deux agents s'attendent à un dispositif sonore, le Télétron. Ils notent qu'on y parle « de masturbation et d'organes génitaux ». À charge

Le 8 septembre 1969, Jean Drapeau vient d'ouvrir Le Vaisseau d'or, un restaurant nostalgique, inspiré de loin en loin par le romantisme de Nelligan, situé au sous-sol du Windsor, un vieil hôtel au chic suranné. Drapeau l'ouvre à titre privé, mais tout en le faisant mousser volontiers à titre de maire. On l'y trouve, soir après soir, qui accueille tout sourire la clientèle, des gens qui trouvent ainsi à bon compte l'occasion de lui parler en tête à tête. Et Jean Drapeau de se laisser alors photographier avec tout un chacun, un verre de vin à la main. Tandis, lorsqu'il finit enfin par aller se coucher, le maire se rend souvent, plutôt que d'aller chez lui, dans un immeu-

contre *Corridart*, ils indiquent aussi qu'on y trouve un « monologue parlant de la religion ».

Un des responsables de l'événement « se dit bisexuel », rapportent les enquêteurs, tout en jugeant bon de définir de quoi il s'agit.

En matière d'art comme de politique, Jean Drapeau est un conservateur décomplexé. Il sera d'ailleurs plusieurs fois courtisé par des partis provinciaux et fédéraux de cette allégeance. En 1962, le premier ministre canadien, John Diefenbaker, le rencontre, révèle ses archives, avec la promesse à peine voilée de le voir lui succéder. Drapeau sera à nouveau courtisé par les conservateurs après l'Expo 1967, alors qu'il se trouve au sommet de sa gloire. En 1981, ce seront les restes de la vieille Union nationale de Duplessis qui lui seront servis sur un plateau d'argent. À chaque fois, il repoussera du revers de la main. En 1986, il acceptera toutefois la proposition du premier ministre conservateur, Brian Mulroney, de le nommer ambassadeur du Canada pour l'UNESCO à Paris.

ble qu'il a fait construire rue Sherbrooke et où se trouve l'adresse officielle du Parti civique.

Au Vaisseau d'or, qui se révèle un véritable fiasco, le maire a reconstitué, écrit-il dans ses documents personnels, un salon de la bourgeoisie d'une « grande maison à Montréal, vers 1896-1899 », écrit-il. « C'est à l'homme d'aujourd'hui — à la femme aussi — que j'ai pensé », écrit encore le maire.

Le baragouin

Quand il parle de culture, le maire s'adresse toujours à une élite. Au début des années 1970, il méprise la langue populaire dont le dramaturge Michel Tremblay devient la figure embléma-

rique. L'écrivain Robert Choquette dit avoir apprécié, à l'occasion d'un déjeuner avec le maire, ses « commentaires sur l'ignoble baragouin dont certains rêvent de faire notre idiome "national" ».

Drapeau soutient volontiers une idée de Grande Culture qui se déploie à l'écart de l'État, en fonction du soutien que veulent bien lui accorder les entreprises privées.

Il a ses favoris, comme le peintre Alfred Pellon. Il est vrai que celui-ci, dans sa correspondance, chante volontiers la gloire du maire. Est-ce par hasard si Drapeau lui ouvre toutes grandes les portes de l'hôtel de ville pour une exposition — une première du genre — et qu'il veille à présider lui-même la rétrospective qu'offre à l'artiste, quelques années plus tard, le Musée des beaux-arts ?

En 1957, à la suite d'interventions personnelles auprès de grandes entreprises, Jean Drapeau permet au TNM d'obtenir assez d'argent pour se lancer, pour la première fois, dans une tournée théâtrale européenne. C'est encore l'entreprise privée, la puissante International Nickel Company of Canada (INCO), qui finit par doter Montréal, en 1967, de l'immense stable d'Alexander Calder, tenu depuis pour un de ses principaux symboles. Puis, dès 1970, Drapeau entend tout bonnement envoyer cette œuvre à Osaka, au Japon.

En matière d'arts visuels, mais pas uniquement, le maire compte beaucoup sur le jugement du caricaturiste Robert LaPalme, un ami très proche à qui rien n'est refusé. LaPalme se retrouve mêlé continuellement à ses projets, dont celui de démanteler la tour Eiffel à Montréal pour l'Expo 67.

Hiérarchie

Drapeau soutient une conception hiérarchisée de la société qui se conjugue avec son amour pour la Vieille France. Quand, en juillet 1967, il apprend par cœur son discours pour accueillir de Gaulle, c'est l'ordre d'une France ancienne qu'il entend saluer plutôt que les propos révolutionnaires du président qui vont tout de suite le révolter. Si la rumeur a longtemps laissé entendre que Drapeau avait souhaité répliquer par écrit au « Vive le Québec libre ! », lancé depuis le balcon de l'hôtel de ville, l'idée ne semble pas s'être matérialisée, du moins pas à en juger par une première plongée dans ses archives.

En revanche, Jean Drapeau trouvera bon de plancher sur le manuscrit d'une réponse au rapport du juge Malouf, lequel lui faisait reproche des turpitudes administratives qui ont entouré les Jeux olympiques. Jean Drapeau fut assisté, dans cette tâche jamais achevée, par le travail de plusieurs fonctionnaires qui s'y employèrent à sa demande.

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8^e étage,
Montréal (Québec) H2L 4X4
Métro Berri-UQAM
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous
sur LeDevoir.com
et sur nos réseaux
sociaux



RÉDACTION

Téléphone
514 985-3333
Courriel
redaction@ledevoir.com

RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone
514 985-3333

ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 16 h 30)
Téléphone
514 985-3355
Extérieur de Montréal
1 800 463-7559 (sans frais)
Courriel
abonnements@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-5967

PUBLICITÉ

Téléphone
514 985-3399
Extérieur de Montréal
(sans frais)
1 800 363-0305
Courriel
publicite@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone
514 985-3452
Courriel
avisdev@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone
514 985-3322
Courriel
petitesannonces@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié le lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.